ZOOM sur

L'Association des Paralysés de France dans le **Gard et l'Hérault**

Zoom N° 2– Août / Décembre 2017
ISSN.2554-683X

Sommaire

Edito	p.1
Nouvelles des délégations	p.2
CAPFD	p.3
Informations	p.4
Dossier : Les monuments historiques accessibles	p.5 à 12
Accessibilité	p.13
Les délégations bougent !	p.14-15
Agenda	p.16

Mémento

RENCONTRES MENSUELLES GROUPES RELAIS GARD

Bagnols / Cèze	Le Vigan (Visites à domicile)	Alès
Mardi 05 Sept	Mardi 12 Sept	Mardi 19 Sept
Mardi 03 Octobre	Mardi 10 Octobre	Mardi 17 Octobre
Mardi 07 Novembre	Mardi 14 Novembre	Mardi 21 Novembre
Mardi 05 décembre	Mardi 12 Décembre	Mardi 19 Décembre

RENCONTRES MENSUELLES GROUPES RELAIS HERAULT

Bassin de Thau	Béziers	Pézénas
Mercredi 06 Sept	Jeudi 07 Sept	Vendredi 29 Sept
Mercredi 04 Octobre	Jeudi 05 Octobre	Vendredi 27 Oct
Mercredi 08 Novembre	Jeudi 02 Novembre	Vendredi 24 Nov
Mercredi 06 Décembre	Jeudi 07 Décembre	Vendredi 29 Déc

Édito

Chers amis Gardois et Héraultais,

Représentante du Conseil APF du Département du Gard, je serai amenée, en alternance avec Noelle Mary-Llopis, représentante du CAPFD de l'Hérault, à prendre la parole au travers de l'édito de notre zoom devenu commun.

Comme elle, je voudrais motiver certaines ou certains d'entre vous à devenir bénévoles dans vos délégations respectives.

Devenir bénévole malgré votre handicap ou à cause de lui, devenir bénévole parce que votre quotidien ou celui d'un proche est un parcours du combattant que vous SEULS, aidés par l'association ou les bénévoles aguerris, pouvez être à même de relayer auprès du grand public, auprès des décideurs institutionnels (MDPH par exemple) auprès des politiques (Commission Communale d'Accessibilité dans presque toutes les communes) les difficultés que rencontrent les personnes à mobilité réduite.

Etre bénévole à l'association c'est aussi voir plus loin que soi-même. C'est penser globalement à toutes les personnes en situation de handicap quelles qu'elles soient.

Les difficultés ne sont pas derrière nous, **mais bien devant nous**. Dans le Gard nous observons des retards de paiement pour le fonds de compensation, des suspensions de paiement pour l'AAH, du retard sur l'accessibilité des transports, qu'en est-il de l'Hérault? Où que nous soyons, nous ne pouvons pas nous permettre d'être passifs.

Ensemble, nous, adhérents du Gard et de l'Hérault, devons être solidaires, nous mobiliser pour éviter d'être des victimes passives d'une configuration économique catastrophique ! Point besoin d'avoir un bac plus cinq pour être bénévole, une grande motivation, une envie de bien faire, l'aide de ceux qui vous ont précédés et chacun peut, à sa manière, apporter une pierre à cet édifice.

Venez, la relève doit être assurée !

En attendant le mois de septembre, les vacances pour certains d'entre vous, un peu de repos pour d'autres, je vous souhaite de passer au mieux les jours chauds qui s'annoncent et vous dit à bientôt.

Lisette PERSILLET, représentante du Conseil APF du Département du Gard

ZOOM sur...

L'Association des Paralysés de France dans le

GARD ET L'HÉRAULT

Zoom N° 2– Août / Décembre 2017

Nouvelles des Délégations

GARD

BIENVENUE À PASCALINE

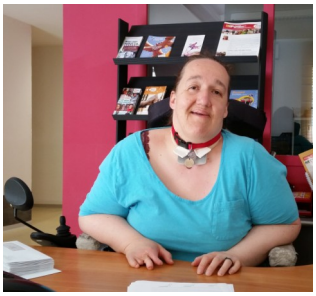

Vous avez peut être entendu sa voix au standard de la délégation, en effet, Pascaline est une nouvelle bénévole qui assure le standard le matin 4 jours par semaine.

Originaire du Nord de la France où elle a connu l'APF, Pascaline est venue s'installer à Nîmes en 2010.

Ne pouvant exercer un emploi mais ressentant le besoin d'être utile elle a décidé de se rapprocher de notre délégation. Pascaline assure l'accueil avec beaucoup d'implication et nous n'hésitons pas à lui confier différentes tâches de petit secrétariat.

HÉRAULT

NOUVELLE BROCHURE

La nouvelle brochure édition 2017 de la délégation de l'Hérault vient de paraitre. Véritable pièce maîtresse de notre communication n'hésitez pas à vous la procurer et à la diffuser autour de vous.

Vous pouvez l'obtenir soit directement en délégation ou demander qu'elle vous soit envoyée par courrier en appelant le 04 67 10 03 25.

GARD-HÉRAULT

JEAN-PAUL NOUS A REJOINT

Jean Paul a rejoint l'équipe territoriale Gard/Hérault en tant qu'agent de développement associatif.

Avant d'obtenir son permis de conducteur de bus, Jean Paul a exercé le métier de soudeur dans l'industrie, suite à un accident du travail et une reconversion peu aisée, il a intégré le dispositif Apfinity afin de bénéficier d'un accompagnement à la recherche d'emploi. Cet accompagnement l'a conduit à bénéficier d'un emploi solidaire créé sur mesure, dans le cadre d'un partenariat avec l'association SNC qui l'accompagnait par ailleurs.

Un contrat à duré déterminée d'un an qui lui offre un tremplin pour obtenir une expérience valorisante de transport.

Jean-Paul exerce au sein de nos 2 délégations la mission de chauffeur accompagnateur des adhérents lors des sorties et des élus pour leurs missions de représentations, mais s'occupe également du petit bricolage.

DÉPART D'ELODIE

Depuis le départ en congé maternité au mois d'octobre 2016 de Laurianne, c'est Elodie qui a assuré les fonctions d'assistante territoriale.

Arrivée en plein remaniement du fonctionnement des délégations avec la mise en place du territoire Gard-Hérault, Elodie a su prendre en mains avec sérieux et efficacité ses nouvelles fonctions.

Mais Elodie, ayant réussi à trouver un emploi en cdi dans une autre association, a cessé son contrat depuis le début du mois de juin. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

C'est Marianne, agent associatif à mi temps à la délégation du Gard, qui assure, en plus de ses missions habituelles, le poste d'assistante territoriale dans l'Hérault en attendant le retour de Laurianne en congé parental.

Elodie Martin

Marianne Ponce

GARD

NÎMES MÉTROPOLE HORIZON 2030

Le territoire de l'agglomération Nîmoise est en constante évolution. Nîmes Métropole a décidé de préparer son avenir en démarrant dès l'automne 2016 la construction d'un **projet de territoire à l'horizon 2030**.L'objectif est de déterminer pour l'ensemble du territoire intercommunal, des axes de développement et les conditions d'un aménagement cohérent et partagé.

Un travail collaboratif a été mis en route en associant le plus grand nombre à cette démarche de construction. Notre association a été sollicitée pour participer aux groupes de travail mis en place et Lisette Persillet, représentante du CAPFD, s'est portée volontaire.

Elle a donc assisté à la première réunion de ces groupes de travail qui a eu lieu le 21 février pour faire valoir l'importance de la prise en compte de l'accessibilité dans ce projet de territoire.

VOS ÉLUS ET LA SANTÉ

"Depuis quelques mois déjà j'essaie de prendre la mesure du domaine de la santé **pour défendre les usagers en situation de handicap**. Sans perdre de vue que nous faisons AUSSI partie des usagers dans le domaine de la santé.

Il y a bien sûr notre présence au Conseil des usagers pour le CHU de Nîmes, la Polyclinique du Grand Sud..., mais je siège également en tant que suppléante en CRSA (Conférence régionale de santé et de l'autonomie) et suis titulaire au Conseil territorial de la santé (département).

Beaucoup de choses nous concernent spécifiquement : l'accès au cabinet du praticien, au matériel et bien sûr le coût de certains soins.

Un travail est mené actuellement par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et les partenaires qui s'y associent sur les modalités de parcours de soins.

Il y a énormément de sujets à aborder et vous comme moi savons très bien que les moyens financiers qui nous sont alloués sont loin de pouvoir répondre à nos besoins. **Ce qui n'empêche pas de les exprimer et d'essayer de se faire entendre."**

Lisette Persillet

HÉRAULT

RAPPEL DES MISSIONS DU CAPFD

La première mission d'un Conseil APF de Département est d'assurer la représentation de l'APF sur son territoire. C'est la raison pour laquelle il désigne ses membres ou des adhérents volontaires pour siéger dans des instances où la représentation des personnes en situation de handicap permettra de faire avancer les revendications et/ou les valeurs de notre association.

Des membres de votre CAPFD ainsi que des adhérents formés et motivés représentent l'APF à la commission d'accessibilité de Montpellier et aux sous commissions d'arrondissement de Béziers et de Lodève. Ce groupe, créé par Alain Mirault il y a près de 20 ans, est co-animé aujourd'hui par Cathie Chaptal. Outre les commissions, visites réglementaires et veille juridique, ce groupe assure une permanence à la délégation tous les jeudis. Il se charge en outre d'alerter les autorités en cas de dysfonctionnement notable (cf article du groupe access).

Autre représentation importante pour la vie des PSH, celle assurée par le groupe compensation. Des commissions se réunissent plusieurs fois par semaine pour étudier les demandes d'aide humaine et technique déposées à la MDPH.

Ce groupe prépare avec la région APF une journée compensation qui se tiendra le 12 octobre à Montpellier, notez le déjà sur vos agendas, c'est une journée importante, vous en saurez plus début septembre.

L'actualité de votre CAPFD ce trimestre, c'est la mise en place par les autorités sanitaires du département du Conseil Territorial de Santé. Dans l'Hérault, il est présidé par Philippe SAUREL. Noëlle MARY LLOPIS, représentante départementale 34, a été élue membre du bureau de ce conseil chargé de contribuer à l'élaboration du Projet Régional de Santé. Ce Conseil travaillera notamment sur les parcours de santé. L'APF parlera des difficultés des PSH, dues à l'inaccessibilité des cabinets médicaux mais également des équipements (table d'examen, appareils radiographiques, etc...)

Le CAPFD en réunion

ZOOM sur...

L'Association des Paralysés de France dans le

GARD ET L'HÉRAULT

Zoom N° 2– Août / Décembre 2017

Informations

GARD-HÉRAULT

HANDIDON 2017 4ÈME ÉDITION

Nous sommes tous concernés, sur notre territoire, Mobilisons nous !

Notre objectif est le même, vous le connaissez : développer les ressources financières de l'association pour que nos actions de proximité en faveur des personnes handicapées et de leur familles soient possibles et viables : représentations et défense en matière d'accessibilité, activités de loisirs, dispositif d'accompagnement vers l'emploi Apfinity, accompagnement social…

Vous pouvez tous concourir pour devenir le meilleur vendeur du Gard ou de l'Hérault, votre contribution sera récompensée ! Mais surtout, deux chances de gagner de magnifiques lots tels qu'une Peugeot 2008, un voyage à Cuba, des smartphones... par le biais d'un tirage régional qui aura lieu le 07 décembre et un tirage national le 14 décembre 2017.

Vous recevrez par courrier début septembre un carnet qui vous permettra de participer, vous ou votre entourage, à notre cause. Alors à vos tickets !

Vous pouvez aussi vous rendre dans les magasins **CONFORAMA** partenaires privilégiés ou sur le site **www.handidon.fr** ou par **SMS de 2€** en envoyant **HANDIDON au 92033**.

Nous comptons sur vous !

GARD

NOUVEAU DANS LE GARD : MAND'APF

Mand'APF 30 est un service mandataire qui proposera des **prestations spécifiques et adaptées aux personnes en situation de handicap** utilisant l'**emploi direct** comme mode d'organisation de leurs aides humaines.

Cet accompagnement se fera aussi bien dans votre fonction de particulier-employeur que sur les questions liées au handicap. En effet nous accompagnerons spécifiquement les adultes en situation de handicap moteur pour les aider à organiser et à sécuriser leur aide humaine en emploi direct. Vous conservez votre liberté de choix tout en étant aidé et conseillé au quotidien par notre service.

Vous bénéficiez de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ? **Le coût de notre service est entièrement pris en charge par la PCH, vous n'avez donc aucun surcoût** et vous préservez vos ressources personnelles !

Vous utilisez l'emploi direct ou vous souhaitez utiliser ce mode d'organisation ? Vous souhaitez plus d'informations sur ce nouveau service ? N'hésitez pas à contacter directement la délégation ou Maëva Crespo, notre référente aide humaine, au **06.17.97.00.17** ou à l'adresse mail suivante : **apf30.maeva@gmail.com**

HÉRAULT

LES ACTIVITÉS À LA DÉLÉGATION

Certains d'entre vous les connaissent peut être déjà mais nous vous présentons brièvement les activités qui se déroulent régulièrement à la délégation de l'Hérault :

Le club informatique animé par Frédéric et Christian a lieu tous les jours aux heures d'ouverture de la délégation. Plusieurs postes adaptés sont présents afin de vous faire découvrir ou vous initier à l'informatique.

Le groupe de paroles fondé en 2004 par Marie France Texier, permet aux personnes valides de venir à la rencontre de personnes en situation de handicap.

Véritable lieu d'échange, c'est grâce à la dynamique des bénévoles que ses activités se sont peu à peu diversifiées. *« En plus des temps de dialogue habituels, les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois, nous organisons des sorties au restaurant, et des balades en plein air. »* explique Marie France.

Elle lance l'invitation *: il est où le bonheur, il est où ? Pour moi, il est là, tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois ! »* **.**

S'ils sont tous les témoignages d'un savoir-faire hors du commun, les monuments historiques désignent des constructions très diverses.

En font notamment partie l'ancien Atelier de Potier d'Elie Sabadel (XIXème s), autour duquel a été construit Argileum à Saint-Jean-de-Fos, **le Site Archéologique de Lattara** que l'on peut voir du musée Henri Prades à Lattes, **le Phare du Mont-Saint-Clair** à Sète, **le Pont du Diable**, vieux de plus de mille ans, au cœur des gorges de l'Hérault, **la Fontaine Pradier**, cette majestueuse allégorie de Nîmes en marbre blanc inaugurée sur l'Esplanade en 1851, **le Puits Ricard**, à la maison du mineur de la Grand-Combe près d'Alès.

Mais aussi, bien sûr, des bâtiments …

… châteaux, forteresses, tours, édifices religieux, conçus avec de fortes dénivellations, des escaliers interminables, des couloirs étroits, des pavés, des abords en graviers. Leur modification est strictement encadrée. **Les normes d'accessibilité du cadre bâti doivent ainsi s'accorder aux exigences de la conservation du patrimoine**, ce qui dépend forcément de la configuration des lieux et des priorités des responsables.

Le Château de Portes, qui réunit une forteresse médiévale et un bastion Renaissance au pied des Hautes Cévennes, est géré par une association à but non lucratif. Les chantiers de bénévoles et les missions d'éducation à la citoyenneté sont axés sur la taille des pierres et l'entretien du site. La seule rampe permet juste d'arriver à la cour d'honneur.

L'Abbaye de Gellone, ce joyau de l'art roman médiéval sur la Place de la Liberté de Saint-Guilhem-le-Désert signalé dans toutes les brochures touristiques de l'Hérault, n'a pas encore mis en place une solution d'aménagement. Son entrée comporte plusieurs marches, qui, quoique peu hautes et assez larges, sont bien gênantes. Ces obstacles empêchent la visite autonome d'une personne en fauteuil, quand à l'intérieur le passage est possible, à part dans la crypte. Il y a encore deux petites marches devant le cloître.

Difficile de croire qu'un simple plan incliné pourrait porter atteinte à l'intégrité d'un édifice du moment que d'autres équipements modernes y sont naturellement installés (électricité, dispositifs de sécurité, guichets, boutiques, …).

Des travaux récents se sont attachés à refaire à l'identique les décors peints de la voûte et des balcons du **Théâtre de Pézenas**, rue Henri-Reboul, un édifice de la fin du XVIème s réaménagé en salle de spectacle en 1803, mais, pour répondre aux besoins actuels, il a fallu prévoir des sanitaires, des issues de secours, … et aussi trois places pour fauteuil roulant sur le parterre.

La mémoire des murs n'empêche pas une nouvelle vie du lieu. Ainsi, **l'ancien Couvent des Ursulines de Montpellier** abrite aujourd'hui, derrière ses façades du XVIIème s, l'Agora, cité internationale de la danse, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des jardins à valeur historique …

Les parcs et jardins peuvent aussi porter l'empreinte artistique d'une époque.

Gardons la perspective d'une personne qui a besoin en permanence de quatre roues et d'un sol plat pour se déplacer pour visiter quelques autres monuments historiques de l'Hérault (p.6 à 10) et du Gard (p. 11 et 12).

A Montpellier

La ville de Montpellier, qui n'a cessé de se développer depuis le Moyen-Âge, comporte de nombreux édifices remarquables pour leur intérêt historique et esthétiques, parmi lesquels …

Le Peyrou et l'Arc de Triomphe

Le Peyrou est une esplanade de trois hectares aménagée à partir de 1689. Sur ce belvédère ouvert à tous les horizons furent construits l'Arc de Triomphe, la promenade avec ses terrasses et le Château d'eau.

Dans la continuité de l'avenue Foch, l'Arc de Triomphe, composé de bas-reliefs représentant différentes étapes du règne du Roi Soleil, culmine la ville de Montpellier en son point le plus élevé, soit à 53 mètres d'altitude. C'est la porte d'entrée de la promenade du Peyrou, qui accueille en son centre la statue équestre de Louis XIV portant à bout de bras le sceptre de la puissance.

Place royale, cette promenade offre de grandes allées ornées de platanes, parsemées de parterres de fleurs, de sculptures et de bassins. Elle peut se faire en fauteuil roulant … jusqu'aux marches du Château d'eau conçu au XVIIIème siècle et qui se prolonge par l'aqueduc Pitot dans le quartier des Arceaux.

On peut seulement regretter que la terrasse placée au bout du jardin ne soit pas accessible en raison des escaliers ; elle offre une belle vue sur les hauteurs de la ville et ses environs.

Le Musée Fabre

Créé en 1828, c'est le principal musée des beaux-arts de Montpellier. Près de mille œuvres datant de plusieurs époques y sont exposées. Depuis sa réouverture en 2007, il est labellisé Tourisme et Handicap.

Le musée Fabre a été créé en 1828 grâce aux donations du peintre et sculpteur Fabre à la Ville de Montpellier. Il a été installé dans l'hôtel de Massilian, hôtel particulier du XVIIIème siècle, à proximité de la place de la Comédie.

Entre 2003 et 2007, le musée a été rénové, il s'est agrandi, son entrée a été transposée dans l'ancien Collège des Jésuites. Les espaces d'exposition s'étendent désormais sur 9000 m^2. Ils comprennent des collections permanentes (œuvres de grands maîtres flamands, hollandais, italiens, espagnols et français), une aile pour la peinture contemporaine, et une salle pour les expositions temporaires ; c'est ainsi que les peintures et les dessins de Courbet, Bazille, Soulages, et bien d'autres, ont pu y être admirés.

Les circuits de visite (repensés pour tous les handicaps) mettent en valeur les décors subsistant du XIXème siècle. Des plaquettes et des outils multimédias sont disponibles pour réaliser la visite en autonomie.

L'accès au musée Fabre peut se faire sans grande difficulté au départ de la place de la Comédie (Tramway lignes 1 et 2, arrêt Comédie) en direction de l'esplanade.

Pour plus d'informations, consulter le site web : **www.museefabre.fr** – Tél : 04 67 14 83 00.

Il est possible de demander à l'accueil de visiter **l'Hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espéran**, qui renferme un ensemble de pièces d'apparat reconstituant l'atmosphère des XVIIIème et XIXème siècles.

Des circuits accessibles dans le vieux Montpellier

L'office de tourisme de Montpellier propose un circuit accessible aux personnes en situation de handicap. Le guide accompagne les visiteurs sur des lieux historiques emblématiques de la ville : depuis la place de la Comédie, vers des églises, hôtels particuliers, places et ruelles …

Réservation sur le site internet : **www.montpellier-tourisme.fr** ou par téléphone au 04 67 60 60.

La Cathédrale Saint-Pierre

Située dans l'Ecusson - le centre de la vieille ville -, la cathédrale Saint-Pierre donne l'effet d'une forteresse médiévale. Son style gothique méridional, sa silhouette massive, son porche soutenu par d'énormes piles circulaires en font un monument incontournable.

« La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a *travaillé avec toutes les associations de handicaps (moteur, mental, visuel, auditif) pour que la cathédrale puisse être visitée librement par tous »*, souligne Thierry Descroix, membre de l'équipe accessibilité APF 34. L'accès se fait par le côté droit, rue Cardinal de Cabrières (le pavage sous le porche rend l'entrée principale inaccessible). Une borne d'accueil à écran tactile se situe à l'entrée. Un plan de la cathédrale permet de localiser les cinq œuvres bénéficiant d'un commentaire ainsi que le parcours conseillé pour y accéder. A côté de chaque œuvre, un QR code sur le cartel permet de lire les commentaires sur son smartphone.
Un bémol toutefois : la voirie donnant accès à la cathédrale n'a pour l'instant pas fait l'objet d'un aménagement aux normes d'accessibilité (sol irrégulier, trottoir étroit).
Il est possible de s'y rendre en tramway (Ligne 4, arrêt Albert 1er), plus difficilement en voiture en raison du manque de stationnement. *« L'APF a demandé à la Mairie l'implantation d'une place de parking GIC devant l'entrée secondaire de la cathédrale pour les personnes à mobilité réduite. L'association souhaite également que la chaîne de déplacement soit améliorée entre l'arrêt du tram et la cathédrale »*, précise Thierry Descroix.

La cathédrale se trouve tout à côté d'un autre monument emblématique de Montpellier, **la Faculté de Médecine**, créée au XIIème siècle. Les musées, la bibliothèque de cette université où étudia notamment Rabelais, sont à l'étage ; mais en fauteuil on pourra avancer jusqu'à la cour d'honneur.

Attention, la cathédrale va faire l'objet d'aménagements intérieurs de juillet 2017 à février 2018.

Le Jardin des Plantes

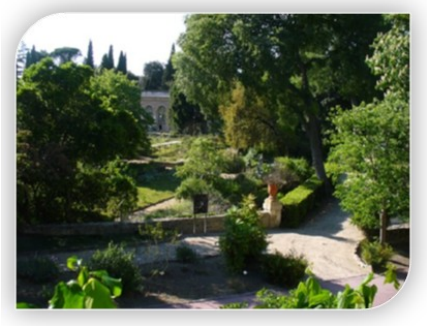

Près de la cathédrale, se trouve le jardin des plantes, le plus ancien jardin botanique de France. Créé au XVIème siècle sous Henri IV, il devait permettre aux élèves de la Faculté de médecine de se familiariser avec les plantes médicinales.

Aujourd'hui classé Monument Historique et site protégé, ce grand jardin qui s'étend sur près de cinq hectares, conserve sa fonction scientifique ; il offre également un beau cadre de verdure.

Sa visite est accessible dans les grandes allées (attention toutefois aux pentes montantes). L'accès en fauteuil roulant ne peut se faire que par une entrée à droite (Croix Rouge juste à côté) : demander au gardien de l'ouvrir. Des discussions sont en cours entre l'APF 34 et la Mairie pour améliorer ces conditions d'accès.
Renseignements par tél : 04 34 43 36 20.
Ouvert l'après-midi. Jour de fermeture : le lundi.
Accès par le Tram : lignes 1 et 4, arrêt Albert 1er.

Le Château de Flaugergues

C'est l'une de ces demeures que les aristocrates et les grands bourgeois du XVIIIème siècle firent construire dans la campagne montpelliéraine, appelées « folies ».

Destination recommandée par Yanous, le magazine francophone du handicap : *« Si l'élégant bâtiment n'est malheureusement pas visitable en fauteuil roulant, le parc arboré et le jardin à la française agrémenté de vases d'Anduze (labellisés Jardin remarquable) valent le détour, notamment pour y découvrir de rares cédrats, un étonnant cadran solaire perse, un jardin des cinq sens et de surprenantes espèces végétales. »*
Le domaine (qui comprend aussi un restaurant) se trouve dans le Quartier Millénaire (1744, avenue Albert Einstein). Tél : 04 99 526 637.
Site internet **http://www.flaugergues.com/**

Sylvie Tillard

Entre mer et étangs

Les destinations de Palavas, Loupian, Mèze, Sète, aux portes de Montpellier, ne portent pas seulement des promesses de plages et de nature. Voici quatre lieux modelés par des hommes des siècles passés, où le touriste en fauteuil d'aujourd'hui pourra à son tour se retrouver.

La Cathédrale de Maguelone

A quatre kilomètres de Palavas se dresse, sur un îlot planté de vignes et de pins, aujourd'hui relié au continent par un cordon littoral, la Cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone. Construite il y a huit siècles comme une véritable forteresse, elle fut longtemps le siège de l'évêché. Ses tours imposantes et ses ouvertures étroites en font un témoignage majeur de l'art roman.

La visite en audioguide, qui éclaire un pan important de l'histoire de Montpellier, pourra être complétée par une dégustation des produits faits sur place, avec vue sur les vignes et la mer. Tout est bien accessible en fauteuil.

Pour une première rencontre avec l'ESAT qui gère le domaine : www.compagnons-de-maguelone.org/, tél : 04 67 50 49 88.

La Villa Gallo-romaine des Prés Bas

Des vestiges d'un domaine viticole occupé du Ier s avant notre ère au VIe s ont été récemment mis à jour à Loupian, au nord du bassin de Thau, entre garrigue et littoral. Un bâtiment de 1000 m^2 a été construit pour les protéger.

Les mosaïques raffinées qui décoraient toutes les pièces du rez-de-chaussée ont été restaurées et reconstituées *in situ*. Classées Monument Historique depuis 1970, elles représentent des personnages, des végétaux, des motifs géométriques.

Une visite guidée permet de retrouver le modèle d'une exploitation agricole de la fin de l'Antiquité, et d'imaginer la vie de ses habitants et leurs occupations. Le public circule sur un réseau de passerelles au niveau du sol, puis sur une galerie haute, pour une vue d'ensemble. Le parcours est parfaitement accessible en fauteuil roulant. Horaires d'ouverture sur www.herault-tourisme.com, tél : 04 67 18 68 18.

L'Abbaye de Valmagne

Sur la route de Montpellier à Pézenas, par Cournonterral et Monbazin, compter 1 h en voiture. L'abbaye est située après Villeveyrac, à la verticale de Mèze.

Abbaye cistercienne depuis 1145, devenue bien national en 1790, achetée finalement par le comte de Turenne et toujours propriété de ses descendants qui en font un domaine viticole au vin (bio) très apprécié.

Curieusement, la salle d'accueil n'est pas encore accessible en fauteuil à cause de 3 belles marches à descendre pour y arriver et de 4 ou 5 marches à remonter pour ressortir et débuter la visite.

Mais pas de panique, vous aurez droit à l'entrée par la belle grille principale extérieure et pourrez alors visiter à loisir ou en visite guidée (1 h) l'église (83 m de long pour une hauteur de 24 m !), transformée en chai après la Révolution, dont les tonneaux en chêne de Russie sont aussi impressionnants que la nef elle-même, le magnifique cloître et son étonnante fontaine (où les moines se purifiaient les mains avant de toucher le pain), la salle capitulaire avec sa voûte en anse de panier ...

N'oubliez pas à la sortie de passer vous désaltérer à la terrasse de l'auberge, de plain-pied à côté, et avec toilettes adaptées en plus.

Renseignements complémentaires sur www.valmagne.com, tél : 04 67 78 06 09.

Le Théâtre Molière

Le théâtre municipal Molière de Sète (avenue Victor Hugo) est reconnu comme *« la plus jolie salle à l'italienne de tout le Sud de la France ».*

L'accès à l'intérieur se fait grâce à un ascenseur sur le côté (rue Proudhon).

Programme sur www.theatredesete.com/, tél : 04 67 74 66 97.

Jacques Faure et Corinne Flavigné

A Béziers

La commune de Béziers, la plus étendue de l'Hérault, entre mer, vignes et montagnes, est vieille d'au moins 2700 ans. Elle a un patrimoine sacré et environnemental riche. En voici un échantillon.

La Cathédrale Saint-Nazaire

Edifié sur une éminence qui domine la plaine de l'Orb, ce monument de style gothique est un symbole important de la ville.
L'entrée en fauteuil se fait par la petite porte St Nazaire et St Celse située sur le côté. Il y a un petit ressaut de 2 cm et la porte est assez large.

Le Pont Vieux

Cette construction de style roman datant du XIIème s permettant de traverser l'Orb pourra être bien admirée du Pont Neuf.

Le Plateau des Poètes

Ce vaste parc à l'anglaise, créé sous le Second Empire pour relier la gare ferroviaire au centre-ville en prolongement des allées Paul Riquet, comble les promeneurs avec ses arbres majestueux, ses bassins, ses bustes des poètes du Languedoc.
Malgré un dénivelé important, l'ensemble reste accessible en fauteuil ; il y a du bitume sur toutes les allées.

La Chapelle des Pénitents Bleus

Cette construction de style gothique (XIV - XVèmes s) se caractérise notamment par la beauté de ses peintures, dont la reproduction, au millimètre près, d'une canonnière commandée par Louis XVI pour les Etats du Languedoc.
Bruno Quilez, le responsable du Bureau Accessibilité des Services Techniques Municipaux de Béziers précise : *« L'aménagement de la chapelle fait partie de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la ville. Les travaux sont prévus dans le courant de 2019. A ce jour, la rampe d'accès existante possède une pente supérieure aux valeurs réglementaires (environ 12 % sur 2 m) et il existe un ressaut d'environ 4 cm au niveau de la porte d'entrée. »*

Les Halles centrales

Plus que centenaires, construites dans le style Baltard (architecte français célèbre pour la construction des Halles de Paris en 1863), elles abritent aujourd'hui des restaurants et des commerces, autour des produits du terroir.
Les Halles sont encore en travaux, mais il y a une porte d'entrée accessible.

Les neuf Ecluses de Fonseranes

Cet escalier d'eau qui permet aux bateaux de franchir un dénivelé de 21,6 m sur une longueur de 300 m est l'ouvrage le plus spectaculaire du Canal du Midi, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Après un travail de restauration d'envergure, le site, qui rouvrira en début juillet, comprendra de nouvelles passerelles d'observation, un restaurant, des haltes scénographiques, des espaces de jeux et de « respiration » …
Le parcours sera accessible à tous les types de handicaps.
Le stationnement se fera en haut des écluses, au-dessus du Coche d'Eau, où a été aménagée une Maison du Site.
Comme il y a habituellement 400 000 personnes par an qui visitent le site, peut-être vaut-il mieux attendre septembre ou octobre pour y aller cette année …
Contact : Office du Tourime, tél : 04 99 41 36 36.

Le Tunnel de Malpas

Autre haut lieu du Canal du Midi, œuvre du génial Pierre-Paul Riquet, contemporain de Colbert et de Louis XIV, le tunnel-aqueduc de drainage de l'étang de Colombiers et Montady, a été creusé sous la colline d'Ensérune, à une douzaine de km de Béziers.
On ne peut l'approcher en fauteuil roulant, cependant on découvrira à la Maison du Malpas (à Colombiers, route de l'Oppidum, tél : 04 67 32 88 77), totalement accessible, une maquette en relief, avec des explications sur la particularité du site.

Jacques Faure et Corinne Flavigné

A Lodève

Ancienne cité épiscopale influente et capitale textile prospère, Lodève, une sous-préfecture de Montpellier, ancrée dans l'arrière-pays, entre Larzac et Salagou, conserve un riche patrimoine architectural et culturel.

La Cathédrale Saint-Fulcran

« Il y a 4 cathédrales dans l'Hérault, mais c'est St-Fulcran qui est la plus belle, vous devriez voir ses vitraux ! », me dit le guide bénévole à peine rencontré à l'entrée de ce monument édifié entre le XIIIe et le XVe s, endommagé pendant les Guerres de Religion et sous la Révolution, plusieurs fois restauré.
J'avais laissé la voiture au parking sur le côté de l'église et le fauteuil roulant avait fait 20 mètres en cahotant sur des galets de rivière formant le revêtement du chemin d'accès. L'entrée, large et belle n'a pas de seuil. Il faut que quelqu'un entre à l'intérieur voyant un agréable plan incliné cimenté et récemment installé sur la droite, il n'y avait plus à hésiter, on a visité l'église. Comme on y donne aussi des concerts … Profitez-en !

L'ancien Palais Episcopal

Le palais épiscopal a été construit à côté de la cathédrale par les derniers évêques de Lodève entre 1667 et 1779. De la cour d'honneur, on remarque l'harmonie des fenêtres et des balcons, la toiture en tuiles vernissées, les gargouilles.
« La cour d'honneur est elle aussi en pierres - même cahotement que devant la cathédrale -, mais un trottoir (accessible par une petite rampe en béton) longe l'édifice. Ensuite on peut accéder à toutes les portes », précise Noëlle Mary, la représentante départementale de l'APF 34, qui connaît bien la ville. En entrant, on voit un grand escalier Louis XV dans un hall majestueux, et on fait demi-tour ...
Depuis 1809, l'édifice est le siège de l'Hôtel de Ville. Depuis le début de l'année, les services accueillant le public sont enfin au rez-de-chaussée.

Les Halles de la Place du Marché

L'ancienne halle du XIXe siècle (1819), réaménagée en un lieu original consacré à Paul Dardé, accueille trois des œuvres monumentales de ce sculpteur, enfant du pays : le Christ aux outrages, la Cheminée Monumentale, et un moulage l'Homme de Néandertal. *« Il faut y accéder par la porte nord (côté Poste) et ça roule impeccable »*, indique Noëlle.

Le Musée Fleury

Le musée de Lodève, réputé pour ses expositions de peinture des XIXe et XXe s, a pris place dans l'hôtel particulier du Cardinal de Fleury, précepteur de Louis XV. Actuellement en travaux, il rouvrira en 2018, agrandi, et enfin accessible à tous les publics.

L'apothicairerie de l'hôpital

L'une des deux dernières pharmacies conservée in situ dans l'Hérault. L'officine est un lieu à la fois symbolique et fonctionnel où les boiseries qui habillent les murs sont un prétexte à l'exposition d'une centaine de pots de pharmacie.
Une visite que nous recommande Noëlle : *« Elle est magnifique et accessible. »*
Sur réservation au 04 67 88 86 44.

La Manufacture de la Savonnerie

La Manufacture Nationale de Lodève, annexe de celle des Gobelins à Paris, est un atelier renommé où les tapis sont tissés à la main comme au XVIIe s. Chaque pièce est une création contemporaine originale ou une copie d'un ancien modèle destinée aux services du Mobilier national (ambassades, ministères, Palais de l'Elysée), et demande plusieurs années de confection.
Toute personne à mobilité réduite a un accès prioritaire au parking privé. Un plan incliné permet de rejoindre le rez-de-chaussée. Le 1er étage où se trouve l'atelier peut être rejoint par ascenseur.
Réservation obligatoire au 04 67 88 86 44.

Le Prieuré Saint-Michel de Grandmont

Fondé en 1259 par Guillaume de Cazouls, évêque de Lodève, le prieuré est situé dans un lieu isolé, à 440 m d'altitude, dans une belle forêt de chênes, à environ 10 km à l'est de Lodève (sur la D 153).
En voiture, dépasser le parking pour arriver jusqu'à l'entrée principale, sans se laisser impressionner par le signal de Sens Interdit.
Malheureusement, le dossier de demande de financement pour en assurer l'accessibilité aux personnes en fauteuil est toujours en cours … On peut néanmoins admirer la façade et le paysage depuis la belle terrasse et en fauteuil manuel il est envisageable de visiter l'église (précédée d'une marche - il y a aussi l'option de passer par le monastère, qui présente une petite margelle d'une dizaine de centimètres cependant), mais ni le cloître ni la salle du chapitre.

Jacques Faure et Corinne Flavigné

A Nîmes

La fondation de Nîmes remonte à l'Antiquité. De la période romaine, la ville conserve des monuments tels que les Arènes, la Maison Carrée, ou encore la Tour Magne, au pied de laquelle se situe le site du sanctuaire de la Fontaine. Ce riche passé antique lui vaut le surnom de « Rome française ».

Les Arènes

Construites à la fin du Ier s av. J.-C., les arènes accueillent aujourd'hui des corridas, des concerts et des reconstitutions historiques. Dans tous les cas, des places sont prévues pour les personnes en situation de handicap.

Impossible de s'arrêter à Nîmes sans admirer son amphithéâtre de 21 m de haut, à la symétrie parfaite - l'un des mieux conservés du monde antique -, qui, du temps des combats de gladiateurs, pouvait accueillir 24 000 spectateurs, judicieusement répartis sur 34 rangées de gradins pour éviter les engorgements et garantir à tous une vue d'ensemble, tout en permettant le changement rapide des décors grâce à un système de circulation souterrain très sophistiqué.
L'histoire de ce monument sera détaillée au cours d'une visite dont les personnes à mobilité réduite peuvent aussi bénéficier, l'ensemble du rez-de-chaussée (galeries principales, billetterie, boutique, espaces muséographiques, sanitaires) leur étant ouvert. La partie supérieure du monument reste inaccessible.
Comme le précise Michel Brouat, de l'équipe accessibilité de la délégation APF du Gard : *« Pour les spectacles de tauromachie ou autres manifestations sportives, une douzaine de places est réservée aux utilisateurs de fauteuil roulant (présence d'une plate-forme, et de rampes. »* Pour les concerts, plus de cent places sont disponibles au 1er rang ou en tribune. *« Lors de la réservation, il faut bien dire que l'on est en fauteuil roulant »*, souligne Michel Brouat.
L'accès aux arènes peut se faire en voiture (parking souterrain proche avec ascenseur) ou par le Tram'-Bus - accessible - qui fait le tour de l'Ecusson de Nîmes (deux parkings relais assurent l'échange intermodal entre les voitures et le tram'Bus : à Parnasse et à la sortie de l'autoroute Nîmes Ouest).
Pour plus d'informations, consulter le site www.arenes-nimes.com ou tél au 04 66 21 82 56.

A à peu près 400 m des Arènes, se dresse **la Maison Carrée**. Ce temple du monde antique, édifié au tout début de notre ère, séduit grâce à l'harmonie de ses proportions et à son état de conservation exceptionnel. Cela vaut le coup de le voir de l'extérieur (accès en voiture ou par le Tram'Bus). En revanche, les marches d'escalier qui en gardent l'entrée arrêtent obstinément les fauteuils.

Les Jardins de la Fontaine

Créés au XVIIIème s après la découverte de vestiges de l'époque romaine, étendus au XIXème s aux pentes du Mont Cavalier, les Jardins de la Fontaine, classés « Monument Historique » et « Jardin Remarquable », comportent des paliers, des terrasses, et des points de vue, reliés par des escaliers.

Le parc public voulu par Louis XV a été aménagé autour de la source originelle de la ville, sur le modèle des jardins à la Française : les allées symétriques et les alignements d'arbres sont associés à des statues, des balustres, des bancs, des vases en marbre blanc. Tous les chemins montants mènent à la Tour Magne, le seul vestige de l'antique enceinte augustéenne, sur le plus haut point de la ville. Il est possible de s'en approcher directement en voiture en se garant près de l'entrée de la « rue de la Tour Magne ».

On pourra aussi découvrir la partie basse des jardins. Mais en raison des différences de niveau, mieux vaut être accompagné … Pour plus de renseignements, tél : 04 66 58 38 00.

Sylvie Tillard

A Vers Pont du Gard, Aigues Mortes, Anduze

Trois autres destinations majeures pour découvrir des chefs-d'œuvre anciens qui participent à l'identité du Gard ...

Le Pont du Gard

Classé au patrimoine mondial par l'UNESCO, le Pont du Gard est une merveille de l'Antiquité. C'est la partie la plus grandiose d'un aqueduc qui conduisait, sur 50 km, les eaux d'Uzès à Nîmes pour assurer les bains des Romains. Le site, très visité de nos jours, a été bien aménagé pour les personnes en situation de handicap.

Avec ses 49 mètres de hauteur, le pont du Gard est l'aqueduc romain le plus haut du monde ! Composé de trois rangées d'arches superposées, c'est une réalisation rarissime pour l'époque. Seule la partie basse du pont peut être visitée en fauteuil roulant. Les équipements modernes (salles d'exposition, boutiques, restaurants …) qui entourent l'aqueduc sont également accessibles.

Pour s'y rendre, il est possible de se garer sur un parking (payant) de part et d'autre du pont où se situent des places pour personnes à mobilité réduite.

Pour plus de renseignements, tél. au 04 66 37 50 99 ou regarder le site web : **www.pontdugard.fr**.

La Forteresse d'Aigues-Mortes

Les remparts d'Aigues-Mortes ont été conçus au XIIIème s sous l'impulsion de Saint-Louis. Longue de 1634 m, cette enceinte est flanquée de vingt tours et d'un des donjons les plus majestueux du Moyen-Age : la Tour de Constance. Une tour tristement célèbre pour avoir servi de prison aux protestantes cévenoles au XVIIème s.

Les remparts et donjons d'Aigues Mortes sont labellisés Tourisme et Handicap.

« Il faut tout de même préciser que la vieille ville d'Aigues-Mortes comporte des pavés au sol : il n'est pas aisé d'y rouler en fauteuil. Mieux vaut être accompagné », explique Stéphane Modat, de l'équipe accessibilité APF 30.

« La Tour de Constance peut être visitée par les personnes en situation de handicap : un ascenseur est situé dans l'épaisseur du mur. Il est ensuite possible, grâce à un élévateur, d'aller en haut de la tour. » La moitié du chemin de ronde environ est accessible, c'est-à-dire tout le côté ouest et la moitié des remparts sud (de la cour du logis du gouverneur à la Porte des Moulins).

Pour plus de renseignements, consulter le site : **www.aigues-mortes-monument.fr**

La Bambouseraie d'Anduze

Classée « Monument Historique » et « Jardin Remarquable », la bambouseraie d'Anduze a été créée en 1856 par Eugène Mazel, un Cévenol passionné de botanique.

Ce jardin situé au milieu des Cévennes transporte le visiteur dans un décor exotique sur 12 hectares. Même si les bambous y tiennent la vedette, on peut également admirer des arbres remarquables par leur taille et leur longévité comme les séquoias, des cryptomérias, des tulipiers, des magnolias et des camélias.

« Les chemins qui sillonnent la bambouseraie sont praticables. Mais il est préférable d'être accompagné à cause de la nature du sol et de la présence de pentes en certains endroits », confie Stéphane Modat.

La bambouseraie se trouve à 3 kms d'Anduze sur la D 129. Il y a des parkings gratuits près de l'entrée.

Pour plus de renseignements, consulter le site web : **www.bambouseraie.fr**

Sylvie Tillard

GARD-HERAULT

RENCONTRE DES CELLULES ACCESSIBILITÉ GARD ET HÉRAULT

Le récent regroupement de nos 2 délégations a motivé une rencontre entre les services accessibilité de nos 2 départements.

Nos territoires sont différents mais nos problématiques sont identiques. Elles concernent les ERP (établissements recevant du public) privés et publics accessibles, les transports, la voirie, le logement et nos représentations dans différentes instances (SCDSA, CCDSA, CIA, CCA…).

A l'issue de cette rencontre, nous projetons en septembre, de faire un courrier commun au Préfet de Région (avec copie aux Préfets du Gard et de l'Hérault) afin de demander la publication de la liste des ERP de notre territoire engagé dans la démarche d'un Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmé) mais aussi le suivi du décret du 11 mai 2016 relatif aux contrôles et sanctions applicables aux Ad'AP pour la mise en accessibilité des ERP et IOP (installations ouvertes au public) quand il y a le constat de carence ou manquements aux engagements pris.

Nous souhaitons qu'un tronc commun soit adopté dans la gestion des solutions d'effets équivalents

L'APF, accompagnée de l'Adep (Association de Défense et d'Entraide des Personnes Handicapées) et de la Fnath (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés), vient de déposer un recours devant le Conseil d'État contre des textes réglementaires introduisant la possibilité de déroger aux normes d'accessibilité grâce à des solutions alternatives dites « solutions d'effet équivalent » et ce, même dans le neuf !

Nous allons désormais mutualiser nos compétences et nos savoir-faire et rester en liaison régulièrement.

Ces rencontres pourraient être renouvelées une à 2 fois par an.

GARD

TRANSPORTS

Le service accessibilité a dernièrement participé à la présentation de l'Ad'AP(Agenda d'accessibilité programmée) des services de transports régionaux de l'Occitanie par autocar organisée par la DDTM du Gard (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Notre département possède actuellement deux lignes desservies par des cars, Nimes–Alès et Nimes–le Grau du Roi.

Il semblerait que depuis 4 ans ces lignes soient adaptées pour les Utilisateurs en Fauteuil Roulant.

Les autocars devant être modifiés pour permettre l'accès aux UFR (4 sièges doivent être retirés pour laisser libre l'emplacement prévu pour **UN** fauteuil roulant), nous vous conseillons de contacter en amont le service "accès plus " de la SNCF au 0890 640 650 (0,12€ ttc/min). Mais vous pouvez également vous rendre directement à la gare, la SNCF nous a confirmé que le service sera rendu.

Nous vous conseillons également d'acheter vos billets directement en gare ce qui vous permettra de bénéficier du tarif à 1 euro le trajet.

Pour les informations sur les horaires vous pouvez consulter le site SNCF/TER Languedoc Roussillon.

HÉRAULT

RENCONTRE MAIRIE DE MONTPELLIER

Le groupe Access a rencontré le 30 mars dernier, Madame Yague, l'adjointe à l'Action Sociale de la Ville de Montpellier.

Différents sujets ont pu être abordés :

- Les ERP déclarés accessibles sur le site de la ville et qui ne le sont pas pour 33% d'entre eux.
- L'accessibilité du Jardin des Plantes et de la Cathédrale et plus largement la chaîne de déplacement en « Cœur de Ville ».
- L'accès au logement pour les usagers en fauteuil roulant (UFR) : recensement de l'offre de logements accessibles
- Les travaux de la Grand Rue Jean Moulin : accessibilité de la voirie et des commerces.
- La voirie aux abords du Tram : l'état du pavage.
- Le projet de travaux du Centre Commercial Polygone : le seul lieu de passage pour les UFR depuis la Comédie à Antigone via « les échelles de la ville » (le cheminement piétonnier le long du tramway présente des pentes supérieures à la norme et se révèle dangereux).

Un dossier documenté pour chacun des sujets abordés a été remis. Tout devait être mis à l'ordre du jour de la réunion hebdomadaire de la Direction de l'Action Sociale de Montpellier le 31 mars 2017.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune nouvelle.

Les délégations bougent !

Zoom N° 2– Août / Décembre 2017

GARD-HÉRAULT

NOUVELLE EXPOSITION PHOTOS BEAUTÉ & HANDICAP

Depuis plusieurs années la délégation du Gard initie des projets culturels de sensibilisation au handicap par la création d'expositions. Suite au regroupement en territoire, la délégation de l'Hérault s'est donc associée à ces actions. Notre dernière exposition "Rire de nous c'est nous aimer un peu" remporte un vif succès dans tous les lieux où elle est présentée.

"De l'invisible au visible …comprends qui je suis" !

Le thème de cette 6e édition, est le handicap invisible, souvent méconnu mais qui est pourtant la forme de handicap la plus répandue.

Notre but : lever le voile en vue de susciter une prise de conscience du public pour qu'il élargisse sa vision du handicap qui ne se résume pas à un fauteuil roulant et, à travers l'œil de photographes, rendre visible ce qui, par définition, ne l'est pas.

Cette exposition sera en premier lieu présentée à la **galerie Jules Salles à Nîmes du 09 au 28 janvier 2018 puis exposée au cours de l'année 2018 dans différents lieux des 2 départements** , alors si vous êtes d'ors et déjà curieux de découvrir cette exposition, notez ces dates dans vos agendas !

RAID NATURE HANDISPORT

Le comité Handisport du Gard a organisé les 13 et 14 mai derniers son traditionnel Raid Nature au Pont du Gard et à cette occasion **4 équipes de l'APF ont décidé de participer à l'aventure.**

Au programme, un enchainement de course d'orientation, de vélo sur route, de descente tout terrain, de canoë et de tir de précision.

Les équipes incluant au moins une personne en situation de handicap, ont pu ainsi participer à ces activités dans un cadre superbe avec un temps ensoleillé et une température idéale.

3 équipes composées de bénévoles, adhérents et salariés de l'APF étaient engagées sur le raid découverte du 13 mai :

-La Team Portugaiche : Jérémy Ortéga (adhérent APF du Gard), Hélène Fortis (SAMSAH APF 30), Stéphane Gil (SAMSAH APF 30)

-Les Invincibles : Marion Jonquiere (adhérente APF du Gard), Oualid Lefkir (Service civique délégation APF du Gard), Samuel Thomas (ancien service civique délégation APF du Gard).

-Les Indomptables : Stéphane Modat (Service Access délégation APF du Gard), Laurent Carballal, Paul Sauvage (salarié APF du Gard).

Une équipe de la société montpelliéraine Arkadin, partenaire du "dispositif d'emploi accompagné Apfinity" était également engagée sur le Raid Aventure le 14 mai avec Eléonore VERN (Service civique à la délégation APF de l'Hérault).

De grands moments de bonheur et de solidarité ont été partagés par tous les participants, dans la bonne humeur et sous le regard attentif des touristes venus visiter le site du Pont du Gard.

Vous pouvez visionner la vidéo de ces journées en suivant ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=1DVLAFwVbJE

HÉRAULT

FÊTE DE LA DÉLÉGATION ET REMISE DE MÉDAILLES AUX BÉNÉVOLES

80 adhérents ont répondu présents à notre invitation pour la traditionnelle fête organisée à la délégation.

Cette année le thème était « Eveillez vos Sens », une après-midi ludique où chacun a pu mettre à l'épreuve son sens du toucher, du goût, de l'ouïe, de la vue et de l'odorat.

C'est grâce à l'implication de bénévoles que cette fête a vu le jour, choix du thème, préparation des outils de communication et des ateliers, soutien sur l'organisation en appui avec Christine en charge des actions associatives à la délégation.

Un grand coup de chapeau pour ces personnes : Marie France, Emilie, Morgane et Sébastien.

Nous remercions Madame Sofia AYACHE, conseillère municipale et déléguée au Handicap, qui a accepté notre invitation et a pu s'exprimer devant une assemblée attentive.

Ce fut, aussi, l'occasion de remercier les élus du Conseil APF de Département pour leur implication sur la vie politique de notre délégation.

Ce fut également l'occasion pour notre directrice, Dolorès Orlay-Moureau et notre représentante départementale, Noëlle Mary-Llopis, de remettre une médaille de remerciement à de fidèles adhérents investis sur les actions associatives :

- Odette PRUNET, du Bassin de Thau, pour son investissement sur l'opération Brioches durant plus de 10 ans.
- Guy MARTIN, du Biterrois, pour son investissement sur le volet de l'accessibilité.
- Christian BEDOS et Frédéric RAULT, de Montpellier, pour leur dévouement sans faille sur l'animation du Club informatique.

Malgré tout, la chaleur écrasante de cette journée n'est pas venue à bout de notre enthousiasme et du plaisir de partager ensemble le verre de l'amitié.

Un grand merci à tous et rendez-vous à l'année prochaine !

GARD

LE ROTARY NOUS SOUTIENT

Dans le cadre de ses actions, le Rotary Club de Nîmes a remis le 20 juin dernier à notre directrice, Dolorès Orlay-Moureau accompagnée de notre représentante Lisette Persillet, un chèque de 4000,00€, correspondant aux bénéfices de la brocante organisée en mai dernier par le Rotary sur les allées Jean Jaurès à Nîmes.

Il s'agit d'une somme importante pour notre délégation qui nous permettra de financer en partie l'achat d'un minibus adapté en faveur des personnes en situation de handicap du département.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement tous les membres du Rotary Club de Nîmes pour leur générosité.

GARD-HÉRAULT

APFINITY RECHERCHE DES PARRAINS/MARRAINES

Apfinity, dispositif d'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap, **recherche, pour la mise en place de son réseau de parrainage, des personnes en situation de handicap en emploi souhaitant partager leur expérience et soutenir dans leur parcours de recherche d'emploi les participants du dispositif.**

Les objectifs de ce parrainage sont :

- Apporter des réponses concrètes aux interrogations notamment liées à la vie active et au handicap
- Améliorer la connaissance du marché du travail
- Faire bénéficier le filleul d'un soutien dans sa remobilisation et sa motivation.

Le parrain ou la marraine bénéficie d'une reconnaissance de son parcours professionnel par le partage et la valorisation de son expérience. Pour devenir parrain ou marraine contactez Michel Bocklandt 04 66 29 27 07.

Agenda

Cet agenda peut être sujet à modifications.
Les sorties présentées dans chaque département sont bien sûr ouvertes aux adhérents des 2 départements. N'hésitez pas à vous inscrire !

Gard

SEPTEMBRE 2017

Samedi 02 : Forum des associations à Nîmes
Mardi 05 : Autour d'un café à Nîmes et promenade
Jeudi 07 : Sortie Odysseum à Montpellier
Mardi 12 : Sortie au parc de la Bastide à Nîmes
Vendredi 15 : Repas à la féria et promenade
Mardi 19 : Visite des Baux de Provence
Jeudi 21 : Repas mensuel
Vendredi 29 : Après midi shopping à Nîmes

OCTOBRE 2017

Mardi 03 : Sortie à la grotte de Chauvet pour les adhérents du bassin Alèsien
Vendredi 06 : Bowling à Nîmes
Du 16 au 27 : Expo caricatures à St Hippolyte du Fort
Jeudi 12 : Sortie Grand site des Gorges du Gardon
Jeudi 19 : Repas mensuel
Mercredi 25 : Balade sur la voie verte

NOVEMBRE 2017

Jeudi 09 : Sortie au salon Nimagine à Nîmes
Mardi 14 : Animation/sensibilisation stade Pibarot à Alès
Du 20 au 30 : Expo caricatures à Marguerittes
Mardi 21 : Repas mensuel
Le planning complet vous sera envoyé ultérieurement pour compléter NOVEMBRE et annoncer celui de DÉCEMBRE

Délégation du Gard

265 Chemin Mas de Boudan 30000 NIMES
Tél. : 04 66 29 27 07
Fax : 04 66 29 51 60
Email : dd.30@apf.asso.fr
Blog : http://dd.30.blogs.apf.asso.fr
Facebook : www.facebook.com/apf.gard
Site Apfinity : www.apfinity.fr

Délégation de l'Hérault

1620, rue de Saint Priest 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 10 03 25
Fax : 04 67 10 03 26
Email : dd.34@apf.asso.fr
Blogs : http://dd.34.blogs.apf.asso.fr
Facebook : www.facebook.com/APF-Délégation-de-lHérault-127977954034813/

Hérault

Club informatique du lundi au vendredi de 09h-12h/14h-17h

SEPTEMBRE 2017

Mercredi 06 et 20 : Jeux de société à la délégation
Jeudi 07 : Sortie Odysseum à Montpellier
Mercredi 13 et 27 : Forum paroles

OCTOBRE 2017

Mardi 03 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 04 et 18 : Jeux de société à la délégation
Mercredi 11 et 25 : Groupe forum paroles

NOVEMBRE 2017

Mardi 07 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 08 et 22 : Jeux de société à la délégation
Mercredi 15 et 29 : Groupe forum paroles

DECEMBRE 2017

Mardi 05 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 13 et 27 : Groupe forum paroles
Mercredi 06 et 20 : Jeux de société à la délégation

ZOOM

Bulletin d'Information des Délégations Départementales du Gard et de l'Hérault

Directrice de la publication :
Dolorès ORLAY-MOUREAU

Comité de rédaction :
Corinne FLAVIGNE - Sylvie TILLARD - Jacques FAURE
Corinne PAIRIS

Photos :
Délégations

Association des Paralysés de France
Siège national :
17 bd Auguste Blanqui – 75013 PARIS

En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatique et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile merci de nous en avertir par courrier.